

CETA : Lettre aux député-e-s du Calvados

Caen, le 22 juillet 2019

Madame la Députée,
Messieurs les Députés,

Nous vous demandons de ne pas ratifier le CETA, l'accord de commerce et d'investissement entre l'Union européenne et le Canada, à l'Assemblée nationale le 23 juillet prochain.

Nous avons notamment pris connaissance de la position de Monsieur Bouyx dans [Ouest-France du 18/07/2019](#) . Si vous comptez suivre son exemple, nous vous demandons d'être très attentif, de revoir votre position et d'écouter par exemple Nicolas Hulot ([ici](#) et [là](#)) ainsi que 25 députés dans le Journal du Dimanche ([ici](#)).

Pour être bref, nous répondons sur 3 points qui nous semblent essentiels :

1) Les **problèmes sanitaires** posés par la viande bovine en provenance du Canada ont été largement relatés dans les médias. Les lecteurs et citoyens – et nous l'avons constaté **sur les marchés de Caen et de Bayeux** - savent maintenant que farines animales, antibiotiques et hormones sont utilisés pour la croissance des bovins canadiens dont la viande se retrouvera plus facilement avec le CETA dans l'assiette des Européens. Curieusement d'ailleurs, ces problèmes sont rappelés à juste raison pour les pays du Mercosur mais pas pour le Canada...

2) La question climatique est primordiale dans le contexte actuel. Au-delà des quelques chiffres sur le commerce entre deux continents, on devrait plutôt se poser la question de la réelle utilité de tels flux ainsi que de leur impact sur l'aggravation du réchauffement climatique. Si l'on doit citer un chiffre, c'est celui dont se vante le Canada : **une augmentation de 63 % des importations européennes de pétrole canadien issu des sables bitumineux en une seule année**. N'est-ce pas une aberration dans le contexte climatique actuel ?

Car **le CETA aggravera le réchauffement climatique** : l'augmentation des échanges commerciaux inter-continentaux, une agriculture toujours plus intensive et polluante, plus d'extraction des énergies fossiles ne feront qu'aggraver le réchauffement climatique.

Il serait quand même incroyable de ne pas entendre le message sur l'urgence climatique de Greta Thunberg qui est venue à Caen dimanche dernier.

3) La question des **tribunaux arbitraux** est aussi cruciale. Hors dossier agricole qui concerne des marchandises, la véritable raison d'être du CETA est de mettre en place des **tribunaux arbitraux**, véritable privilège de justice privée permettant de donner plus de pouvoirs aux multinationales. Avec le CETA, les multinationales pourront ainsi poursuivre les pouvoirs publics (Etats et collectivités territoriales) – mais pas l'inverse ! - si elles considèrent que des lois et réglementations sont des obstacles à leur création de profits. Le but est de dissuader les pouvoirs publics de prendre des mesures allant à l'encontre des intérêts des multinationales, même si elles sont prises démocratiquement et pour l'intérêt général (environnement, santé, social).

Il faut se souvenir qu'en 2017, une **menace de poursuite** de la compagnie pétrolière canadienne Vermilion a affaibli la loi "Hulot" sur les hydrocarbures. Il y a de nombreux exemples dans le

monde où les tribunaux arbitraux sont utilisés par les multinationales pour contester les politiques de transition écologique (Allemagne, Espagne)... voire même l'augmentation du salaire minimum (Véolia en Egypte). Nous ne pouvons que vous conseiller la lecture du dernier rapport des Amis de la Terre sur [différents exemples de justice d'exception dont ont bénéficié les multinationales](#) (PDF [ici](#), avec [son site web](#) dédié).

Et pourquoi donc le Canada veut-il un tribunal arbitral pour le CETA alors qu'il l'a lui-même refusé pour son nouvel accord avec les Etats-Unis ? Rappelons que Chrystia Freeland, la ministre des Affaires étrangères canadienne, a déclaré : « *Cela a coûté plus de 300 millions de \$ au contribuable canadien en compensations et en frais juridiques. L'arbitrage d'investissement élève le droit des entreprises au-dessus de ceux des gouvernements souverains. En l'enlevant, nous avons renforcé la capacité de notre gouvernement de réguler dans le sens de l'intérêt général et de protéger la santé publique et l'environnement.* » ».

En complément, nous vous invitons à prendre connaissance au plus vite du rapport (8 pages) de l'Institut Veblen sur **les implications du système des tribunaux arbitraux**, et notamment des tableaux ([ici](#)).

Avec les tribunaux arbitraux du CETA, les pouvoirs publics subiront un **chantage permanent** des multinationales : il sera impossible de mettre en œuvre de véritables politiques de santé publique (contre les pesticides, les OGM), de transition énergétique et de services publics.

Risques sanitaires, réchauffement climatique, tribunaux arbitraux, nous vous invitons, Madame la Députée, Messieurs les Députés, à ne pas ratifier le CETA à l'Assemblée nationale le 23 juillet.

Nous vous prions de recevoir, Madame la députée, Messieurs les Députés, nos salutations citoyennes.

Pour ATTAC 14,
le Président, David Frantz
06.85.73.26.41
attac14@attac.org
<https://www.facebook.com/14attac/>
<http://www.stoptafta14.org>
@attac14 @StopTafta14